

Langogne

■ Collecte des textiles

Un container de plus

Un partenariat entre la SDEE (Société départementale d'électrification et d'environnement) et le Relais s'est concrétisé dans le département depuis le début de l'année 2009. 50 containers ont été répartis sur le département, dont un à Langogne quai du Langouyrou. Là chacun peut déposer des vêtements, des textiles usagés et même des chaussures ou des jouets, un ramassage sera effectué chaque semaine. L'association *Le Relais* est issue d'une communauté Emmaüs qui depuis 1982 tente de lutter contre l'exclusion par la création d'emplois dans le secteur de la récupération et du recyclage textile, cette activité nécessitant beaucoup de main-d'œuvre. *Le Relais* compte aujourd'hui 1 100 emplois en France pour 18 structures de collecte et de tri de textile d'occasion en France, dont une va se développer à Saint-Alban-sur-Limagnole, elle sera opérationnelle à partir de la mi-avril et fonctionnera avec les produits collectés dans ces containers.

Quatre salariés sont déjà employés, ce site se développera pour permettre l'emploi d'une vingtaine de salariés (manutentionnaires, chauffeurs).

Ne pas oublier que les associations caritatives: *Croix-Rouge*, *Secours Catholique*, *Secours Populaire*... restent



toujours en attente de produits immédiatement utilisables.

Que deviennent vos dons de vêtements placés dans ces containers ? Ils seront récupérés et amenés sur la plateforme de Saint-Alban, pour être triés. 40 % des produits seront réutilisés : dons ou revente, en France et à l'étranger. 45 % seront utilisés en chiffons d'essuyage pour l'industrie ; isolant thermique (Métisse) ; les vêtements en laine, coton ou acrylique, non réemployables serviront de matière première pour la fabrication de non-tissés (moquette, tapis...). Les 15 % restant seront détruits afin de protéger la nature.